CIRCULAIRE: 3736 Date: 26 septembre 2011

OBJET: Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française. Expérience utile acquise pour moitié dans une fonction de la catégorie des membres du personnel directeur et enseignant. Dispense accordée à certains professeurs de pratique professionnelle

Réseaux : Communauté française Niveaux & Services : tous niveaux

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française ;

### Pour information:

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement;

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique;

Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Communauté française ;

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy et centre technique et pédagogique à Frameries;

Aux Organisations syndicales;

Au Service de l'Inspection.

Autorités : D.G.P.E.C.F. Signataire : Christian NOIRET

Gestionnaires : Direction de la Carrière

Personne-ressources: Madame Monique JACQUEMIN

Mail: monique.jacquemin@cfwb.be

Renvoi(s):

Nombre de pages : 6

Téléphone pour duplicata: 02/413.39.37

Mots-clés : expérience utile

Aux chefs des établissements d'enseignement de la Communauté française

**Votre correspondant :** Monique JACQUEMIN Bruxelles, le 26 septembre 2011

Ext: 02/413.39.37 Réf: 03/JA/MJ/EXUT025

**OBJET**: Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française. Expérience utile acquise pour moitié dans une fonction de la catégorie des membres du personnel directeur et enseignant. Dispense accordée à certains professeurs de pratique professionnelle.

Madame, Monsieur,

La présente circulaire remplace celles du 1<sup>er</sup> février 1993, du 1<sup>er</sup> septembre 1997, du 1<sup>er</sup> septembre 1998, du 1<sup>er</sup> septembre 2000, du 3 septembre 2002, du 1<sup>er</sup> septembre 2004 complètée, en ce qui concerne l'enseignement secondaire, par la circulaire du 1er septembre 2004 (réf.: 03/MD/MRJ/EXUT022) relative à la valorisation de l'expérience utile constituée par le temps passé dans un métier ou une profession de la spécialité du cours à enseigner, du 1<sup>er</sup> septembre 2005, du 3 septembre 2007 et du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

### I. Dispositions relatives à l'enseignement secondaire inférieur.

Les membres du personnel de l'enseignement secondaire inférieur qui comptent au moins six années de service dans une fonction de professeur de pratique professionnelle pour laquelle ils avaient l'expérience utile peuvent être, moyennant avis favorable de l'inspection, dispensés de cette condition d'expérience utile pour être désignés à titre temporaire, nommés à titre définitif dans une autre fonction de professeur de pratique professionnelle (cf. annexe 2).

#### II. Dispositions relatives à l'enseignement secondaire inférieur et supérieur.

L'expérience utile constituée par le temps passé dans un métier ou une profession de la spécialité du cours à enseigner exigée des candidats aux fonctions de professeur de cours techniques ou de professeur de pratique professionnelle, titulaires d'un des diplômes, certificats ou brevets visés aux articles 8 et 9 de l'arrêté de l'Exécutif du 22 avril 1969, précité, peut être acquise **POUR MOITIE**, **SUR AVIS FAVORABLE DE L'INSPECTION**, dans une fonction de la catégorie des membres du personnel directeur et enseignant (cf. annexe 3).

Exemple : Le titulaire d'un diplôme d'école technique secondaire supérieure, qui doit compléter ce titre de base par 3 ans d'expérience utile, doit faire valoir une expérience utile reconnue d'au moins 1 an et 6 mois dans un métier ou une profession de la spécialité du cours à enseigner afin de pouvoir compléter celle-ci par l'expérience utile acquise dans une fonction de la catégorie des membres du personnel directeur et enseignant.

\* \* \*

Les membres du personnel estimant pouvoir bénéficier des dispositions du point I. ci-dessus peuvent solliciter l'avis de l'inspection en vue d'obtenir la dispense prévue (annexe 2).

Les membres du personnel qui estiment pouvoir bénéficier des dispositions du point II. ci-dessus peuvent solliciter l'avis de l'inspection en vue d'obtenir l'extension de la valorisation de leur expérience utile pour les périodes prestées en tant que membre du personnel directeur et enseignant (annexe 3).

#### INTRODUCTION DES DEMANDES

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française, Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française, Direction de la carrière des personnels, **boulevard Léopold II, 44** (3ème étage - bureau 3E324) à 1080 Bruxelles.

La demande sera rédigée conformément aux modèles reproduits ci-après :

- Annexe 1. : Identité du membre du personnel et renseignements généraux;
- **Annexe 2.** : A compléter uniquement par les membres du personnel qui sollicitent la dispense dont question au point I. ci-dessus (enseignement secondaire inférieur);
- **Annexe 3.** : A compléter uniquement par les membres du personnel qui sollicitent l'extension de la valorisation de leur expérience utile comme prévu au point II. ci-dessus (enseignement secondaire inférieur et supérieur);
- **Annexe 4.** : Etats des services dans l'enseignement.

Je vous invite à présenter cette circulaire aux membres du personnel concernés de votre établissement, ainsi qu'aux membres du personnel éloignés temporairement du service. Chacun de ceux-ci appose sa signature, en indiquant la date sur la présente circulaire et sur son annexe.

A l'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général a.i,

**Christian NOIRET** 

# ANNEXE 1.

NOM:	PRENOM	:					
ADRESSE :	ESSE :LOCALITE :						
DATE DE NAISSANCE :							
	GSM:						
TITRES DETENUS SPECIALITE(S)	DATE DE DELIVRANCE	ETABLISSEMENT					
Fonction(s) exercée(s) actuellement :							
Etablissement(s) d'enseignement de la Communauté fraçaise où les fonctions sont exercées :							
Dénomination :							
Adresse complète :							
Eventuellement, autre(s) fonction(s) rémunérée(s) encore exercée(s) en dehors de l'enseignement							
Entreprise:							
Nature de l'activité ou de la profession :							
Temps hebdomadaire y consacré :							

Date et signature du membre du personnel :

# ANNEXE 2. (point I. de la circulaire)

Le (la) soussigné(e):	
NOM:	
PRENOM:	
Fonction(s) exercée(s) actuellement :	
Etablissement(s) d'enseignement :	
Compte au moins six années de service dar professionnelle (voir annexe 4.) pour laquelle il (valorisation m'a été notifiée par lettre du annexe) et sollicite l'avis de l'inspection afin d'utile pour être désigné à titre temporaire, nommé professeur de pratique professionnelle (spécialité :	(elle) avait l'expérience utile valorisée, (cette
<u>AUTRES RENSEIGNEMENTS</u> :	
	Date et signature du membre du personnel :
COMPLETER LES ANNEXES 1. et 4.	
AVIS DE L'INSPECTION:	
	Date et signature de l'inspecteur(trice) :

### ANNEXE 3. (point II. de la circulaire)

Le (la) soussigné(e):	,
NOM:	
PRENOM:	
Fonction(s) exercée(s) actuellement :	
Etablissement(s) d'enseignement :	
Sollicite l'avis de l'inspection pour l'expérience utile ac la catégorie des membres du personnel directeur et enseig	± ±
J'ai déjà obtenu la valorisation au titre d'expérience utile une profession de la spécialité du cours à enseigner.	des périodes passées dans un métier ou
Cette valorisation m'a été notifiée par lettre du annexe.	dont copie en
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Date COMPLETER LES ANNEXES 1. et 4.	et signature du membre du personnel :
AVIS DE L'INSPECTION:	

Date et signature de l'inspecteur(trice) :

ANNEXE 4.

ANNEAE 4.									
Etablissement	Fonction exercée	Options	Intitulé	Année	Niveau	Titre	Nombre	Date de début	Avis de
(dénomination	(dénomination		du cours	d'études	dans	Temp.	d'heures	et date de fin	l'inspection
complète)	exacte et			spécifier	lequel	T.Prio.	hebdoma-	de chaque	
_	complète)			TQ	chaque	Déf.	daires	prestation	
	_			TTR	fonct.		par	_	
				ou <b>P</b>	est		fonction		
					exercée		et niveau		